

**Monsieur CARREYRE Christophe**  
**Directeur des Ressources Humaines**  
**AUCHAN RETAIL FRANCE**  
**200 avenue de la recherche**  
**59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

Lille, le 20 juillet 2022

Objet : demande de rencontre pour le soutien au pouvoir d'achat des salariés ARF

Monsieur,

Bien que les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires et les mesures sociales aient abouti favorablement cette année et permis un accord « NAO 2022 » conséquent, l'inflation ne cesse de grimper : celle-ci a déjà dépassée les projections que nous avons prises pour base de nos négociations ouvertes à la fin de l'année 2021 et de sa revoyure au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Le mécanisme de réévaluation du SMIC prévu par le code du travail s'enclenche à nouveau dès le 1<sup>er</sup> août, preuve de cette inflation qui continue de progresser et que les actions publiques peinent à enrayer. Cette réévaluation va produire un nouvel écrasement de nos grilles salariales, ce qui n'est pas sans conséquence comme vous le savez, sur la reconnaissance du professionnalisme et de sa juste rémunération.

Cette situation inédite, bien que favorable aux salariés les plus précaires, annihile l'ambition engagée dans la profondeur de la grille des salaires et de la revalorisation des niveaux et des métiers, dans l'amélioration des salaires réels mais surtout dans le soutien au pouvoir d'achat de tous vos salariés.

Il nous semble nécessaire, Monsieur le Directeur, d'envisager rapidement une rencontre exceptionnelle sur ce sujet d'importance et ainsi de poursuivre la qualité du dialogue social engagé par cet accord « NAO 2022 ».

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et comptant sur toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères et cordiales salutations.

Bruno DELAYE, Délégué Syndical Retail CFTC  
Pour la CFTC / AUCHAN RETAIL France

